

SYNTHESE CHAP 7: L'entreprise sa diversité et ses principaux interlocuteurs

1. Qu'est ce qu'une entreprise

L'entreprise est une unité dont l'activité principale est de produire des biens et/ou des services. Pour cela elle utilise :

- des matières premières ou des produits finis achetés
- du matériel, des installations
- du personnel

2. Les rôles de l'entreprise

➤ *Un rôle économique*

Une entreprise produit dans le but de réaliser des bénéfices (du profit) et d'assurer sa croissance. Ce profit est obtenu en faisant la différence entre le montant *des ventes* et le montant *des dépenses*. Elle distribue des revenus aux acteurs économiques qui participent à la production. Elles jouent un rôle essentiel

➤ *Un rôle social*

Elle crée des emplois. Elle doit s'efforcer de participer à la formation de ses salariés. Elle doit innover, inventer des nouveaux produits qui satisfont les besoins des consommateurs tout en respectant l'environnement.

3. La classification par secteurs économiques

➤ *Le secteur primaire* : Il regroupe toutes les entreprises dont l'activité principale se situe dans l'agriculture, la pêche et l'exploitation minière

➤ *Le secteur secondaire* : Il regroupe les entreprises industrielles, d'énergie et de BTP (bâtiment et travaux publics)

➤ *Le secteur tertiaire* : Il regroupe les entreprises de commerce et de services.

Au delà de ce secteur, certains économistes voient l'émergence d'un *secteur quaternaire* qui regroupe les activités liées à l'information et à la communication

4. La classification par branches et les secteurs d'activité

L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) propose deux autres critères de classement des entreprises :

➤ *Les secteurs d'activité* : Ils regroupent les entreprises ayant la même *activité principale*. Une entreprise ne peut appartenir qu'à un seul secteur. Il y a une nomenclature officielle des activités en France éditée par l'INSEE appelée NAF: http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/naf/pages/naf.htm

➤ *Les branches* : Pour classer l'entreprise dans une branche, on considère cette fois toutes ces activités. Chaque activité correspond à une branche. Une entreprise qui a plusieurs activités peut être classée dans plusieurs branches. L'ensemble des salariés d'une même branche a négocié des accords spécifiques à leurs branches appelées conventions collectives de branche. Elles peuvent être consultés gratuitement sur : <http://www.juritravail.com/convention-collective.html>

5. La classification par taille

La taille se mesure en fonction de l'effectif ou du chiffres d'affaires réalisé ¹. On trouve :

- Les très petites entreprises : 0 salariés
- Les petites entreprises : de 1 à 9 salariés
- Les moyennes entreprises : de 10 à 499 salariés
- Les grandes entreprises : 500 salariés et plus

6. La classification par statut juridique

- *Entreprises privées* : Elles appartiennent à des personnes privées. Elles peuvent être :
 - Individuelles : elles appartiennent à une seule personne
 - Sociétaires : elles appartiennent à plusieurs personnes
- *Entreprises publiques* : Elles appartiennent à l'état (la SNCF par exemple)

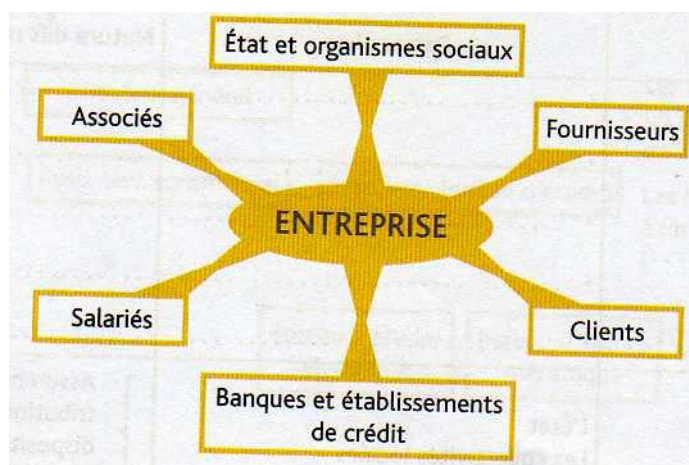
7. La structure de l'entreprise

L'entreprise peut être organisée (structurée) de différentes manières. On peut distinguer :

- *La structure fonctionnelle (ou hiérarchique)* : Elle consiste à diviser le travail dans l'entreprise en fonctions (fonction commerciale, financière, fonction production, ressources humaines, recherche-développement, etc....). À la tête de chaque fonction sera nommé un « chef fonctionnel ». Ce sont donc les fonctions qui constituent le critère de répartition des tâches.
- *La structure par division* : Les entreprises à activités multiples peuvent choisir de confier à un responsable de division une ligne ou une gamme de produit, de sa conception à sa commercialisation.

8. Les interlocuteurs de l'entreprise

Dans son environnement économique et social, l'entreprise est en contact avec un grand nombre d'interlocuteurs :



¹ chiffres d'affaires réalisé : Ce sont les ventes de l'entreprise exprimées en valeur (en argent). Il ne faut pas confondre CA avec le volume de vente, c'est-à-dire les quantités de produits vendues. Exemple : si une entreprise vend 2500 produit au prix de vente unitaire de 2 €, on dira :

- vente : 2500
- CA (chiffre d'affaires) : 5000 €